

NOTES
SUR LA
CATHÉDRALE DE BOURGES¹
par **Paul GAUCHERY**

I. L'ÉGLISE CAROLINGIENNE

De l'ancienne église carolingienne que la tradition attribue à Raoul de Turenne (milieu du IX^e siècle) il ne reste qu'une crypte en forme de galerie plein cintre, soutendue par des arcs doubleaux de même forme. Cette galerie orientée Nord-Sud suit le mur de la fortification gallo-romaine. Le chevet de l'église s'élevait sur une tour de cette fortification. Cette disposition devait être maintenue dans les églises qui furent reconstruites successivement du IX^e au XII^e siècle².

Cette utilisation d'une tour gallo-romaine comme abside se voit toujours dans l'église voisine Notre-Dame de Sales et dans l'ancien chevet carolingien de la cathédrale du Mans.

1. Ces notes correspondent à des communications orales jadis faites à la Société par le regretté Paul Gauchery. Elles sont entre les mains de notre confrère M. Robert Gauchery, que nous remercions d'avoir bien voulu les publier ici. (N. D. L. R.).

2. Il est probable que la Cathédrale dans laquelle en 1137 Louis VII vint se faire sacrer roi de France avait aussi son chevet sur la fortification.

II. LA CATHÉDRALE DU XII^e SIÈCLE

De l'édifice roman qui a précédé la Cathédrale actuelle il subsiste encore :

1^o La partie inférieure d'une crypte peu profonde. Des vestiges en ont été découverts en 1885 par M. Roger ancien architecte diocésain. Ce sont des bases de colonnes¹ dont le niveau est à 1 m. 80 au dessous du sol de la Cathédrale actuelle.

La position de la colonne devant le dossier correspondant, les profils de moulures des bases et soubassements, la sculpture des griffes qui les accompagnent accusent la deuxième moitié du XII^e siècle.

Ces bases regardées jusqu'ici comme donnant le niveau du pavage de l'église du XII^e étaient inconciliables avec les belles portes nord et sud de la même Cathédrale. Rien n'empêche au contraire de les considérer comme représentant le niveau de la crypte de l'ancien sanctuaire ; cette crypte était peu profonde et nous en retrouvons de semblables dans quelques églises romanes où le pavement du chœur est relevé ; on y monte par des degrés partant de la nef, tandis que d'autres degrés font descendre sur le sol de la crypte. Les petites églises romanes ainsi disposées sont nombreuses. Dans le diocèse signalons l'ancienne église de Mehun-sur-Yèvre, celle de Condé-sur-Arnon. Dans les diocèses voisins la cathédrale de Nevers et

1. On peut encore voir ces bases en soulevant une des dalles du premier bas-côté sud.

l'église Saint-Paul d'Issoire (Puy-de-Dôme) possèdent des sanctuaires de cette nature¹.

2^o Dans le deuxième bas-côté sud, près du mur gallo-romain, nous trouvons un vestige de l'ancienne construction romane, c'est l'arcade d'entrée de la chapelle consacrée à Sainte Solange. Cette arcade comporte des colonnes avec chapiteaux romans très disparates ; celui de gauche est très orné, avec des animaux affrontés ; celui de droite est au contraire très simple, de caractère banal ; on ne s'explique guère qu'au XIII^e siècle, si cette chapelle a été reconstruite pierre à pierre, on ait conservé le chapiteau de droite.

L'arc d'entrée se compose de trois gros boudins séparés par des rangs de perles ; ce profil s'observe dans l'église souterraine, contre le mur gallo-romain et dans certains arcs doubleaux de ce premier collatéral ; il n'est pas surprenant de retrouver les mêmes profils en ces deux endroits, car la cathédrale que l'on démolissait pour faire place à une construction d'un nouveau style ne datait que de peu d'années.

On constate que cette arcade de la chapelle Sainte-Solange est en saillie sur le parement du mur du XIII^e du reste de l'édifice. Cette différence de plan a nécessité à cette époque une modification dans la disposition

1. La théorie exposée par notre regretté confrère est une hypothèse qui a donné lieu à de nombreuses controverses et qui reste encore contestée par nombre d'archéologues, sans prendre parti pour ou contre cette opinion il nous a paru intéressant d'exposer une manière de voir consignée dans des notes écrites au courant de la plume, que nous avons essayé d'exprimer en respectant le plus exactement possible la pensée de l'auteur. (Note de M. Robert GAUCHERY).

des colonnettes supportant la retombée des voûtes des bas-côtés. Cette particularité ne s'explique que si l'on admet l'hypothèse de la conservation de ce morceau ancien dans l'église nouvelle.

On retrouve cette même disposition dans l'agencement des piles engagées dans le mur symétrique au nord où se trouve l'ouverture de la chapelle de Jacques Cœur, ce qui fait supposer qu'une construction semblable avait été respectée par les architectes du XIII^e et supprimée au XV^e pour permettre l'exécution du bel arc d'entrée que nous voyons aujourd'hui.

3^o Quelques restes de murailles entre la chapelle Sainte-Solange et le portail du midi sont de l'ancienne église, peut-être même la petite porte en plein cintre allant à l'ancien Archevêché. Cette communication se fit plus tard (au XVI^e siècle) par la salle synodale qui fut démolie dans le premier quart du XIX^e siècle. Les bases des colonnes de cette petite porte ne sont pas encore celles du XIII^e siècle, elles ont encore le tore très aplati se rapprochant de celui des bases des colonnes de la crypte et de la chapelle Sainte-Solange. Les chapiteaux ont des crochets peu développés, disposés pour suivre les contours des colonnettes et des retours de saillies du tableau et de l'ébrasement.

4^o Les deux belles portes romanes du nord et du sud qui n'ont pas dû être déplacées, les parements des murs à l'extérieur et à l'intérieur se retrouvant encore.

*
* *

Le chœur de cette cathédrale était sans doute achevé quand Louis VII vint s'y faire sacrer roi en 1137.

A la fin du XII^e siècle on voulut faire une cathédrale avec double déambulatoire comme à Notre-Dame de Paris. L'édifice à remplacer venait d'être construit, il était large, ses bases étaient très solides. On conserva les portes latérales avec la partie d'un transept comprenant la chapelle de Sainte Solange et la chapelle symétrique devenue au XV^e siècle la chapelle Jacques-Cœur ; on utilisa les fondations jusqu'au mur gallo-romain ; on prit pour unité de travée la largeur des portes romanes, soit 6 m. 40 ; on empiéta largement sur le fossé pour construire un chœur semblable à celui qui venait d'être élevé à Notre-Dame de Paris.

La crypte du XII^e siècle fut dérasée pour faire place à une nouvelle, établie à un niveau inférieur qui est celui de l'église souterraine. Le projet primitif de la crypte devait s'étendre à l'ouest et faire disparaître les anciennes parties souterraines situées à l'intérieur de l'enceinte gallo-romaine : les nervures diagonales étaient déjà commencées quand on abandonna ce projet, les arcs diagonaux ne furent pas poursuivis, leurs moulures ne furent pas profilées, les claveaux restèrent épannelés¹ ; on voûta en berceau la petite travée s'appuyant contre le mur gallo-romain, les anciennes confessions furent épargnées en sous-sol et conservées dans l'église nouvelle.

1. Constatons que les arcs rayonnants du rond-point souterrain à l'aplomb du rond-point supérieur sont solidement établis en excellents matériaux (calcaire oolithique de la Celle) comme sont toutes les pierres de l'église souterraine. Ces arcs de rond-point sont restés épannelés jusqu'à nos jours dans cette salle funéraire peu éclairée.

La cathédrale romane de Bourges avait une nef et deux bas-côtés, comme celle de Paris. Elle a été créée et est restée sans transepts comme beaucoup d'églises du domaine royal¹. Si nous pouvons reconnaître deux époques de construction dans ce même édifice, cela vient de ce que ces époques n'ont pas été séparées par des interruptions importantes, et souvent les deux constructions se sont faites presque en même temps.

Les portes romanes restées en place sont à l'alignement extérieur du deuxième bas-côté de cette vaste église. Elles n'ont donc jamais été les extrémités des croisillons d'un transept, comme on l'a prétendu.

Les treize travées rectilignes et d'une largeur égale à 7 m. 35 d'axe en axe qui constituent la cathédrale du XII^e ont permis d'installer sur la travée du milieu, c'est-à-dire la sixième, les grands portails latéraux qui sont de plein cintre, de 4 m. 20 de diamètre, compris le trumeau central, avec ébrasements évasés, chacun en sens contraire, allant du bord de l'ouverture aux extrémités de la travée.

1. Ces grandes églises, commencées vers le milieu du XII^e siècle, étaient presque toutes élevées sans transepts, comme Meaux, Sens, Senlis, Mantes etc... Même la cathédrale de Paris était ainsi projetée ; dans cette dernière, c'est pendant la construction que l'évêque Maurice de Sully transforma son projet en faisant faire un transept qui ne fut élevé qu'après sa mort. Le Mans cependant avait un transept du XI^e siècle.

A Senlis on créa un transept au XIII^e siècle et à Sens cette création se fit au XV^e siècle.

III. LES PORTAILS LATÉRAUX

Dans la seconde moitié du XII^e siècle, le style ogival était en faveur, l'abbaye de Saint-Denis clôturait son chantier ; Bourges avait à cette époque comme archevêque Henri de Sully (1183-1199).

C'est aux environs de 1190, peu après l'origine de la cathédrale de Paris, que commenceront les travaux de la nouvelle église de Bourges. Maurice de Sully figure parmi les donateurs de cette nouvelle église (1195).

L'ancien édifice à remplacer venait d'être terminé, il avait déjà une surface imposante et devait comprendre aussi deux déambulatoires. Il avait été richement commencé par le chœur dont les bases étaient solides, et poussé jusqu'aux portes qui venaient d'être placées et ornées de statues symboliques de prophètes et d'apôtres et qui ne devaient pas être remplacées.

On prit pour unité de travée la largeur de ces portes latérales. Le raccordement fut si parfait entre ces baies et l'église nouvelle que ces admirables portes peuvent être étudiées dans leur destination primitive près de mille ans après leur construction¹.

Elles nous fournissent des types de portails imagés sous leurs formes les plus simples². Ils ne possèdent chacun qu'une seule baie et l'on peut suivre dans

1. De tous les portails imagés du XII^e siècle, ceux de Bourges par un hasard providentiel sont les seuls restés en place et n'ayant subi aucune restauration.

2. Nous nous sommes souvent servi de la description de M. G. FLEURY dans son *Etude des portails romans du XII^e siècle*. Nous lui exprimons toute notre gratitude.

leurs vossures et dans leurs jambages la progression de l'emploi de la statuaire comme décoration.

Au portail septentrional dit de Notre-Dame-de-Grâce les quatre vossures en plein cintre sont exclusivement décorées par des dessins guillochés, des damiers, des palmettes et des méandres. Sur chacun des deux jambages de l'ébrasement on reconnaît une statue adossée à la colonne qui reçoit la première vossure. L'une de ces statues, à droite, représente une femme nimbée. Toutes deux sont placées sous un dais composé de motifs d'architecture et reposent sur une petite colonne trapue; toutes les autres colonnes qui occupent les angles rentrants des jambages sont couvertes de dessins semblables à ceux des vossures. Une troisième statue disparue aujourd'hui était accolée au trumeau carré qui supporte un linteau orné d'une magnifique frise à rinceaux de feuillages. La statue du trumeau était une représentation de Notre-Dame-de-Grâce tenant l'Enfant dans ses bras. La peinture que nous voyons, faite après le passage des iconoclastes, reproduisait la sculpture.

Dans le tympan une Vierge en majesté est nimbée et assise sur un trône reposant sur deux colonnettes qui forment un ensemble presque exactement semblable à celui de la porte Sainte-Anne, au sud-ouest de la façade de Notre-Dame de Paris ; c'est à croire que l'un est la copie de l'autre. L'architecture du trône est absolument pareille : mêmes colonnes grêles, mêmes tailloirs ajourés, même dôme aussi ajouré ; les positions de la mère et de l'enfant, en considérant ce qui nous reste d'ancien à Bourges et à Paris, sont

identiques. Le portail Sainte-Anne, selon M. Mâle¹, a été sculpté au XII^e siècle et est resté dans les chantiers de la cathédrale pour être posé seulement au XIII^e à la partie sud-ouest de la façade principale de l'édifice que l'on élevait : c'est ce qui a produit cette œuvre composite en cet endroit.

Quant aux statues des jambages, elles sont modernes; la Révolution les ayant mutilées, on les a remplacées.

M. Mâle nous montre aussi² que Bourges et Paris dérivait d'un prototype que l'on retrouve à Chartres, au portail gauche de la façade principale. A Chartres, il a été remanié au milieu du XII^e siècle quand on a avancé cette façade entre les deux tours, puis mutilé encore pendant les troubles du XVI^e et du XVII^e siècles. Si Bourges et Paris dérivent de Chartres, le premier a le mérite d'une œuvre originale restée en place jusqu'à nos jours.

Le tympan est divisé horizontalement en deux registres séparés par des ondulations qui sont des nuages.

1^o A la partie supérieure il n'y avait au XII^e siècle que deux anges de chaque côté, placés irrégulièrement mais d'une façon qui équilibre bien l'ensemble de la composition. Dans la partie de droite le plus petit semble avoir été utilisé pour annoncer aux bergers la venue du Messie. Cette scène des bergers est une adjonction du XVI^e siècle ; on voit encore comment

1. *Revue de l'art ancien et moderne*, octobre 1897.

2. *L'art religieux du XII^e siècle en France*, 2^eéd., P., 1924, p 283-284.

le morceau a été soutenu et fixé avec deux crampons de fer. Dans la partie de gauche de ce registre supérieur, on retrouve les traces des deux anges du XII^e très mutilés, on y voit aussi deux crampons de fer qui pourraient avoir soutenu une autre scène rapportée au XVI^e siècle, aujourd'hui disparue.

2^o Le registre inférieur ne paraît pas avoir subi d'interpolations, on y voit du côté gauche l'Adoration des Mages, du côté droit, et à l'extrême droite la Visitation, puis l'Annonciation; enfin il reste près du trône de la Vierge la trace d'un personnage debout et nimbé, c'est peut-être saint Joseph. On le rencontre au XII^e siècle près du trône de la Vierge faisant pendant à l'Adoration des Mages à la Charité-sur-Loire¹ et à Donzy (Nièvre), à Germigny-l'Exempt (Cher), à Saint-Gilles (Gard), à Mimizan (Landes), à Saint-Ours de Loches, à Notre-Dame du Port de Clermont-Ferrand, etc. Germigny-l'Exempt est une église de l'extrême fin du XII^e siècle et il nous semble que les sculptures de ce portail seraient inspirées de celui de Bourges².

Le portail méridional est également plein cintre. Les troisième et quatrième voussures sont encore exclusivement réservées aux décorations de feuillages et dessins géométriques ainsi que la quatrième colonne

1. Voir *Congrès archéologique de Moulins*, p. 384.

2. Il y existait encore il y a cinquante ans deux statues-colonnes représentant un roi et une reine comme à Bourges ; les réparations exécutées à l'église de Germigny dans la deuxième moitié du XIX^e siècle les ont fait supprimer. Voir dessins d'A. ALLIER, dans l'*Ancien Bourbonnais*.

des jambages, mais tout le reste du portail est décoré de statues¹.

Dans le tympan, le Christ en majesté assis, entouré d'une gloire elliptique, la tête ceinte d'un nimbe crucifère, est représenté avec toute sa barbe. Il a les pieds nus reposant sur un tabouret, il bénit de la droite (bras cassé au poignet) et tient de la gauche, par le milieu du dos, le livre de vie appuyé sur son genou gauche. Il est entouré des attributs symboliques représentant les quatre évangélistes ; ces animaux sont nimbés, ailés et tiennent des livres entre leurs pattes. Des ondulations simulant des nuages sont sculptées dans les parties vides du tympan. Chacun des quatorze claveaux est chargé d'un ange ailé sortant d'un nuage au-dessus des genoux ; parmi ces anges plusieurs tiennent des encensoirs, ils sont affrontés au milieu de la voussure qui n'a pas de clef.

Huit personnages assis de face, tous dans la même pose, remplissent la voussure supérieure, ils tiennent dans leurs mains des phylactères avec inscriptions. Dans cette même voussure, aux sommiers, deux statuettes représentent à gauche la Vierge assise (sans l'Enfant), tenant une fleur, et à droite saint Joseph également assis tenant dans ses mains un bâton à tau. Cette disposition de statuettes plus grandes aux claveaux des sommiers est assez fréquente nous la

1. On retrouve ces dispositions à Saint-Julien du Mans, à Saint-Lazare d'Avallon, à Notre-Dame de Chartres, à Saint-Loup de Naud, à Saint-Ayoul de Provins, à Saint-Maurice d'Angers, à Notre-Dame d'Etampes, à Notre-Dame de Senlis, à Valcabrière, à Vermenton, à Germigny-l'Exempt, à Notre-Dame de Vaux près Châlons-sur-Marne.

retrouvons dans les portails de S.-Ayoul de Provins ; nous verrons plus loin que l'assiette de ces colonnes du XII^e siècle a été augmentée à la fin du XIII^e par un faisceau de quatre colonnes établies de chaque côté, qui devaient porter l'ossature du porche en laissant intacts ces portails du XII^e.

Sur le linteau sont représentés douze personnages se regardant deux par deux, les pieds nus reposant sur un escabeau, assis séparément sous une petite arcature plein cintre qui retombe sur de fines colonnettes torsées chargées d'ornements. Au-dessus des chapiteaux et des arcatures de petits motifs d'architecture remplissent la partie supérieure du linteau.

Les quatre voussures de l'archivolte reposent sur les chapiteaux des colonnes placées de chaque côté de l'ébrasement du portail en plus du pied-droit chargé de rinceaux qui supporte le linteau en ses extrémités. La quatrième colonne est chargée d'ornements géométriques semblables à ceux de la voussure qu'elle reçoit, mais des statues sont accolées sur les trois autres colonnes. Sur les pieds-droits les rinceaux sont du même genre que ceux de la porte Saint-Ursin de Bourges ; les statues bien conservées, nimbées, avec vêtements ornés de galons brodés à dessins variés surmontent des colonnes avec bases et chapiteaux comme au portail sud. Des dais lobés surmontés de motifs d'architecture abritent ces statues ; l'une d'elles porte les tables de la loi, c'est Moïse. Les fûts de colonnes passant derrière ces statues sont très visibles au-dessus des têtes et les dais ajourés qu'ils traversent sont ornés de feuillages, torsades et imbrications ; les

chapiteaux, cubiques, avec de petits personnages sculptés, représentent : la faute et la punition d'Adam et d'Eve, David jouant de la harpe, des griffons, ont des tailloirs carrés chargés de palmettes qui reçoivent les voussures à la hauteur correspondant au-dessus du linteau.

La statue du Christ adossée au trumeau du milieu, qui était primitivement de même époque que les statues de l'ébrasement et des colonnes trapues qui les supportent a été remplacée au XIII^e siècle à l'époque de l'édification des porches. Nous supposons que cette statue du trumeau était très exposée par le passage des matériaux de la cathédrale que l'on construisait. Il devait en être de même pour la statue du trumeau de la porte Nord.

Ces belles portes n'ont jamais été déplacées. Dans celle du midi, les deux parements du mur sont restés intacts à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur. L'arc formeret avec ses sculptures du XII^e siècle est bien différent des autres, qui sont du XIII^e, il est aussi moins aigu et moins élevé. On voit aux claveaux de la clé une retaille destinée à le raccorder avec la voûte du collatéral du XIII^e siècle.

A l'extérieur encore les colonnettes et les arcs de la baie sont du XII^e siècle. Au dehors, on voit que les porches élevés à la fin du XIII^e siècle n'ont pas été maçonnés en liaison avec les portes du XII^e, comme cela eût eu lieu dans le cas d'une reconstruction totale, mais le faisceau de trois colonnes, qui vient recevoir les retombées d'angle de la voûte du porche, a été simplement ajouté en avant des portes romanes restées en

place, et elles ont été entaillées pour s'ajuster exactement aux colonnes de ces dernières.

Ce faisceau nouveau renforce la partie du porche qui reçoit le poids des contreforts et la butée des arc-boutants en cet endroit.

Ces colonnettes, on les a établies, de la base au chapiteau, dans le style de l'époque où l'on construisait, c'est-à-dire de la fin du XIII^e siècle, en venant les juxtaposer sans retoucher aux colonnettes du portail. On peut voir que les chapiteaux des colonnettes nouvelles ont un simple encastrement pour faire cette juxtaposition. Les bases seules des statues-colonnes de ces portails ont été remplacées sans toucher aux fûts eux-mêmes ; de cette façon toutes les bases sont uniformes. Des inscriptions gravées sur le tore aplati de ces bases, au porche méridional, témoignent de ce travail postérieur. Ce *remplacement en tiroir* était facile, nous l'avons vu faire de nos jours au même endroit, il est encore très visible actuellement.

IV. LES PORCHES

Les portails du XII^e siècle sont abrités chacun par un porche élevé à la fin du XIII^e. Ils sont du même temps que le grand portail occidental du Jugement dernier, et probablement du même architecte, Michel¹, comme le montrent le genre de construction et les détails qui se voient en ces deux endroits. Le porche est voûté

1. Michel, maître de l'œuvre de la Cathédrale, dont le nom a été relevé par Ch. de Laugardière dans une charte de Cluny du 18 décembre 1295 (Communication à la Société des Antiquaires du Centre, Séance du 4 mai 1904.)

d'ogives sur plan carré, les arcs-doubleaux et formerets sont en plein cintre ce qui lui donne un bombement très accentué.

Les contreforts de la cathédrale correspondant aux travées de ces porches sont précisément ceux des portails du XII^e siècle. On remarque que si les contreforts de ces travées des portails avaient été refaits pour prendre leurs points d'appui directement sur le sol comme sont ceux des travées voisines, ils masqueraient une partie de la surface imagée des portails du XII^e siècle que l'on conservait avec tant de soin ; aussi l'architecte des porches a pris comme base de leur appui la section angulaire produite par l'évasement de l'ancien portail et l'a étendue à l'angle saillant par un faisceau de colonnettes nouvelles qui viennent se juxtaposer à la colonne du XII^e siècle, et c'est ce faisceau de colonnettes qui reçoit les retombées des arcs diagonaux et formerets de ces porches.

Les culées des arcs-boutants de la cathédrale du XIII^e siècle correspondants à la travée des portails ne sont donc pas au même alignement que leurs voisins, ils sont en retraite d'un mètre sur eux.

Ce qui devait être une partie faible dans la butée de cet immense vaisseau qu'est la cathédrale, est devenu, en ce même point, un centre de résistance susceptible de recevoir les poussées les plus diverses. La construction de ces porches est la solution solide et élégante qui intéresse toute leur ossature à cette neutralisation des poussées et fait le plus grand honneur à l'architecte qui l'a réalisée, *Michael, lathomus magister Ecclesie Bituricensis* ; il a si bien abrité les

portes romanes qu'il tenait à conserver que nous voyons encore ses constructions debout après huit siècles d'existence.

Chacun des porches était surmonté d'une salle abritée par une toiture en ardoise. Nous ne voyons plus que celle du porche nord (salle des brodeurs) refaite à la Renaissance. Quant à celle du porche sud, salle et toiture ont été rasées par les architectes du XIX^e siècle pour établir une terrasse en ciment romain quand ils ont défait les parties si artistiques et si variées des façades de la cathédrale pour les mettre au goût du jour qui était alors aux grands alignements d'une symétrie et d'une monotonie désespérantes. Le porte-à-faux que nous voyons aujourd'hui sur la terrasse du porche méridional mesure 1 m. 40. Cet excès provient des travaux de 1835 exécutés par l'architecte Pagot, d'Orléans. Pagot voulut changer l'aspect des façades latérales et du rond-point de la cathédrale en supprimant les contreforts moulurés du XIII^e siècle¹ et en établissant à la base de chacun des arcs-boutants et sur le périmètre du premier collatéral un couronnement gigantesque à arêtes vives terminé par une arcature ajourée et surmontée de clochetons en pierre. Pour mettre cette décoration en alignement, il supprima les hautes toitures du porche² et de la chapelle des d'Estampes qui faisaient des lacunes dans son

1. Voir un dessin de HAZÉ en 1830 : les têtes des contreforts sont sculptées et moulurées.

2. Voir coupe au travers des porches, dessin de ROGER dans l'ouvrage de ROMÉLOT, *Description historique et monumentale de l'Eglise... de Bourges*, Bourges, 1824, 8^o.

projet et établit à leur place des terrasses en maçonnerie ; il put alors sans s'inquiéter des points d'appui bâtir, à l'alignement qu'il venait de créer, pinacles et arcatures. C'est ainsi que la partie antérieure du contrefort a été imprudemment reprise et allongée comme on peut le voir par la différence de construction et de hauteur d'assises qui ne s'accordent pas dans l'allongement et donnent un porte-à-faux de 1 m. 40 au-dessus du porche.

Au porche nord on remarque que les arcs en plein cintre qui font les façades ont leurs moulures ornées de crochets qui ne sont pas constitués par des feuilles incomplètement développées, mais pour l'un par des petits singes issants, pour l'autre par des chouettes à têtes garnies de plumes.

A la base d'un petit tympan de rencontre des cercles on reconnaît la figure d'un franciscain qui tient une torche allumée. L'image de ce religieux rappelle celle que l'on voit au grand portail du Jugement dernier entre S. Pierre et un roi à la porte du paradis. Là le franciscain, au lieu de tenir une torche, croise les mains. Ces deux représentations du même moine confirment la contemporanéité et l'auteur commun du portail central et des porches.

V. L'ÉGLISE SOUTERRAINE

C'est à l'époque des travaux exécutés dans la cathédrale romane que le roi Philippe-Auguste permit d'étendre le chœur d'une nouvelle église dans le fossé gallo-romain que l'on désaffectait comme fortification, comme il l'avait permis dans les mêmes conditions

à la cathédrale du Mans. C'est donc à la fin du XII^e siècle que fut construite, à Bourges, l'église souterraine pour racheter la différence de niveau de part et d'autre du mur gallo-romain. Cette nouvelle crypte comprend l'hémicycle de la cathédrale augmenté de la première travée.

On accède à l'église souterraine au moyen de galeries en pente coupées par des emmarchements établis dans le deuxième bas-côté de la cathédrale romane. Nous ignorons comment ces deux galeries sortaient dans la nef du XIII^e siècle, mais depuis le XV^e siècle la descente est obtenue au moyen de deux escaliers à vis qui sont pratiqués à l'est des porches dans l'intervalle laissé à l'extérieur entre deux contreforts. Cet accès à la crypte laisse complètement libre toute la superficie du sol de la cathédrale.

Le centre de la crypte est occupé par un massif annulaire en maçonnerie, les murs épais de trois mètres supportent les piliers du chœur supérieur. Ces murs sont percés d'une porte et de six lancettes très étroites. La partie centrale reste donc très sombre, elle est voûtée sur arcs rayonnants simplement épannelés et est contournée par deux collatéraux séparés par six forts piliers de 2 m. 10 de diamètre placés au-dessous de ceux séparant les collatéraux de l'église supérieure et sur des piliers adossés aux murs de la partie centrale dans le prolongement des piliers du chœur. Les arcs diagonaux sont infléchis de manière que leur rencontre se fasse sur l'axe de la nef.

Le premier collatéral est voûté sur arcs diagonaux et doubleaux portant sur piliers. Dans chaque travée

rayonnante extérieure, un contrefort intermédiaire a été intercalé dans le mur du bas-côté ; la voûte de chaque travée trapézoïdale a pu ainsi être subdivisée en voûtains triangulaires par des arcs doubleaux rayonnants et par des nervures obliques partant des piliers séparant les collatéraux et aboutissant au contrefort intermédiaire du mur extérieur. Cette disposition assez rare était adoptée pour la voûte du déambulatoire formant l'abside de Notre-Dame de Paris (Notre-Dame n'a pas de crypte). Ceci est encore une preuve que l'église souterraine de Bourges date de la même époque et peut-être de la même école que celle de Notre-Dame de Paris.

L'église souterraine bâtie à la fin du XII^e siècle est une construction très soignée et indique un art très avancé pour cette époque. Les matériaux proviennent des carrières de la Celle et de Vallenay où déjà au II^e siècle ont été allés chercher ceux qui servirent à élever les grands monuments de l'Avaricum gallo-romain. La pierre dure de ces carrières a été posée non terminée, une retaille ou ravalement a été fait quelques années après. Nous avons vu ces pierres épannelées dans les arcs de la crypte. La moulure et la sculpture des colonnes de l'église souterraine indiquent une époque plus récente que la fin du XII^e siècle.

VI. LES TOURS

Les fondations des piles de la grande nef et du premier bas-côté de la cathédrale du XII^e siècle qui furent conservées dans celle du XIII^e s'étendent vers

l'ouest, pour la grande nef, en une série de cylindres verticaux en pierre de taille aux parements circulaires ébauchés et pour le premier bas-côté par deux murs longitudinaux sous l'alignement des piles séparant les deux bas-côtés, murs des galeries voûtées descendant à la crypte du XIII^e siècle.

Ces fondations forment un ensemble de quatre alignements qui aboutissent aux fondations du mur occidental et des deux grandes tours nord et sud qui ont toujours dominé tout l'édifice.

Toute la surface occidentale de la cathédrale porte les pesantes maçonneries des tours qui se sont succédé à cet emplacement pendant des siècles. Cette surface a toujours été la région peu solide de l'assiette de la cathédrale, nous pensons que cela tient aux infiltrations d'eau provenant des pluies, qui ont suivi les toitures, les murs et les fondations. Cela a diminué la résistance d'appui d'un sol autrefois affouillé, qui n'avait pas été reconnu dans toute sa profondeur : il y existe des galeries qui ne sont pas des carrières mais peut-être des souterrains-refuges, ces galeries creusées dans le calcaire jurassique fissuré existent sous toute la ville de Bourges,¹ et l'altitude élevée du terrain où est bâtie la cathédrale a permis de creuser jusqu'à trois étages de galeries avant d'atteindre le niveau de la nappe d'eau des puits. Ces galeries sont d'âge *pré-romain* car elles passent sous le gallo-romain de la

1. Ce qui faisait dire à Cathermot, au XVII^e siècle : la ville de Bourges est creusée comme un clapier ainsi que Chartres en Beauce et Thèbes en Egypte.

fortification que l'on rencontre au chevet de la cathédrale¹.

Cet état du sol a dû amener bien des désordres dans les cathédrales antérieures. Pour ceux dont nous connaissons l'âge nous pensons que les tours de la façade étaient élevées au XIII^e siècle au sommet de l'étage du beffroi et que l'on avait le projet de les surmonter de hautes flèches en pierre de taille comme étaient projetées les tours de la cathédrale de Paris et a été exécuté le vieux clocher de celle de Chartres, contemporaines de celle de Bourges.

On voit dans cette dernière, au niveau du sommet de l'étage supérieur, le passage d'une tour carrée à celui d'une tour octogonale. Mais le projet fut abandonné à Bourges en présence des désordres déjà causés par les charges de maçonnerie à ce niveau et la forme octogonale fut ramenée au plan carré par les encorbellements que nous voyons aux angles ; le tout fut couvert par une charpente en bois et une toiture en ardoises.

Malgré cette mesure de prudence, le sol s'écrasait sous la base de la tour, il fallut recourir au pilier butant.

Cette construction qui augmente la longueur de la

1. Ces galeries ont été consolidées, par places, en y établissant des berceaux en maçonneries sous tendus d'arcs doubleaux en pierre de taille ; elles ont des amorces perpendiculaires à leur direction et s'anastomosent entre elles pour consolider de plus larges espaces ; on en trouve sous les caves de presque toute la ville. On peut les suivre sous celles de Jacques-Cœur, de l'hôtel Lallement et des maisons près de la Cathédrale etc... Ces consolidations ont dû se faire à diverses époques suivant la nécessité ; celles que nous connaissons sont du XV^e jusqu'au XVII^e siècle.

façade de la cathédrale et que l'on peut déplorer au point de vue esthétique n'était évidemment pas prévue. Elle fut une nécessité pour conserver le monument, mais elle fut si bien appropriée à son but qu'elle est aussi une œuvre digne des architectes du XIII^e siècle.

Le pilier butant est composé de deux étages qui correspondent à deux époques différentes : fin du XIII^e siècle et milieu du XIV^e ; il a servi à maintenir debout la tour sud.

Après avoir bouché en partie les ouvertures de la tour au-dessous du beffroi il fallut soutenir les parties déjà élevées.

On ne pouvait songer à établir un contrefort au pied de la tour. C'eût été amener sa ruine certaine avant d'arriver aux fondations. On respecta donc ces fondations avec le terrain les entourant, car le sol avait déjà perdu sa résistance primitive ; on s'éloigna vers le sud à 7 ou 8 mètres du pied de la tour. on fouilla jusqu'au *bon pays* c'est-à-dire au sol vierge pour établir un massif en maçonnerie de 10 mètres sur 15 mètres (en plein massif) qu'on éleva jusqu'au niveau de la première corniche à crochets que nous voyons. A ce point, on banda, en face des deux contreforts méridionaux de la tour, deux arcs boutants dont la clé monte un peu au-dessus du premier triforium. Entre ces arcs, on établit deux fortes nervures croisées. Sur ce réseau de nervures on construisit la voûte du pilier butant. Sur l'extrados des arcs et de la voûte, on fit un remplissage d'assises horizontales en pierre de taille jusqu'au niveau de la première corniche à crochets. Ce remplissage est une preuve de

l'ingéniosité du constructeur de la fin du XIII^e ; tous les joints verticaux sont en coupe inclinée, formant un clavetage de plate-bande horizontale, en sorte que le tassement de la tour se continuant, et la maçonnerie neuve du pilier s'asseyant, les claveaux, par l'action de la pesanteur, se serraient et étançonnaient les maçonneries entre leurs robustes buttées.

Malgré cette consolidation énergique, d'autres mouvements inquiétants se manifestèrent dans la tour, on continua le massif plein au-dessus du premier niveau de buttée et on établit une deuxième buttée d'arcs dont les clés atteignent le niveau supérieur des voûtes du premier collatéral, puis dans l'espace compris entre ces deux batteries d'arcs, on installa au-dessus de la première voûte (franchissant le vide entre le pilier et la tour) la belle salle dont les fenêtres indiquent le XIV^e siècle et dont les voûtes d'ogives sont directement au-dessous des arcs boutants du deuxième étage. On remonta le comble avec sa croupe du sud, dont les pannes et faitages du côté nord continuaient la buttée de la tour. Les cloches sonnèrent toujours dans le beffroi disloqué jusqu'en 1556, époque où fut terminé le beffroi de la tour Nord. Elle-même venait d'être refaite depuis son écroulement de 1506. Le pilier butant a donc bien rempli ses fonctions depuis sa création au XIII^e siècle jusqu'à nos jours¹.

1. Dans une réparation faite en juillet 1887 à la charpente et à la toiture du pilier butant on a supprimé les pannes et faitages s'appuyant contre le mur de la tour sud pour établir une croupe au nord semblable à celle qui existait au midi. Cette nouvelle disposition n'a pas nui à la solidité du pilier, elle a eu l'avantage de dégager plus complètement la façade sud de la tour du XIII^e siècle.

Après cette tour sud, en se dirigeant vers le nord on rencontre le grand mur pignon qui contient les trois portes du milieu de la façade. C'est là que le bel art du XIII^e siècle nous est conservé. On peut admirer malgré les abominables travaux du siècle dernier, (appelés *restaurations* !) les soubassements, ébrassements, voussures, colonnes avec leurs chapiteaux historiés, tympans et gables etc...

Si les vices cachés sous les fondations ont laissé intacte cette belle partie du mur pignon, les parties au-dessus des trois gables ont dû subir des dislocations qui les ont fait supprimer ou transformer ; il devait exister au XIII^e siècle un arc rideau accompagnant peut-être la galerie des rois de Juda comme nous en voyons dans d'autres églises de cette époque ; nous ne pouvons affirmer que cette décoration grandiose ait existé à Bourges, mais nous retrouvons les hautes colonnes avec leurs chapiteaux recevant les retombées de ce grand arc.

C'est vers la fin du XIV^e siècle que le duc Jean fit réparer par ses architectes, les frères de Dammartin, cette partie principale de la façade. L'arc fut remplacé par le grand housteau contenant la belle verrière qui inonde au soleil couchant la grande nef de la cathédrale. Le grand housteau est cette immense baie de la forme et de la dimension des arcs doubleaux de la grande nef.

En poursuivant l'examen de la partie occidentale de la cathédrale on arrive à la tour nord : elle fut fondée au XIII^e siècle dans les mêmes conditions que toute la façade occidentale de la cathédrale sur un

terrain mal reconnu ; il en résulta des tassements analogues ; on renonça aussi à la flèche prévue. Commença-t-on un pilier butant ? nous n'avons aucun renseignement à cet égard.

Une miniature des *Très riches Heures* du duc Jean, l'adoration des Mages, nous montre qu'à cette époque (1410-1416) la tour primitive nord de même hauteur que sa voisine fut élargie du côté nord (c'était le côté qui n'était pas buté par les autres parties de l'édifice) acquérant ainsi plus d'assiette. Elle ne se présente donc plus sur un carré comme la tour sud, mais sur un plan rectangulaire au barlong, disposition unique des tours à la cathédrale d'Amiens ; la tour de Bourges était couverte par un toit en bâtière que surmontait un campanile abritant le timbre de l'horloge. Il est à supposer que cette construction qui péchait par la base ne fut pas maintenue, car vers la fin du xve s., elle fut dérasée jusqu'à la hauteur du premier collatéral ; on établit à la place de la partie enlevée une tourelle de petite section pour y placer le timbre de l'horloge. On supprimait ainsi une bonne partie de la charge (voir la miniature des *Heures* de Louis de Laval qui nous montre la cathédrale à cette époque).

Cette construction de fortune ne dura pas longtemps ; l'archevêque Guillaume de Cambray, voulut, dans les premières années de son pontificat, reprendre les parties de la tour où était la tourelle et relever la tour nord à la hauteur de sa voisine du sud. Idée malheureuse, car à mesure que la construction s'élevait les parties inférieures s'écrasaient ; il fallut avant

l'année 1506 consulter les architectes qui presque tous conseillèrent la démolition, mais le 31 décembre 1506 la tour s'écroulait, entraînant dans sa chute le pilier voisin et les voûtes adjacentes. On démolit toute la base et on fouilla comme pour le pilier butant jusqu'au sol vierge à travers les galeries. La tour actuelle fut terminée en 1542.

Paul GAUCHERY.
